

AUJAC A DIT



Bulletin municipal

Octobre 2021

N°43

MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51

MAIL : mairie@aujac.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

Secrétaire de mairie : Marie Kriese (en congé les 1er et 26 octobre, les 2 et 12 novembre et du 24 au 31 décembre 2021).

Les élus assurent à tour de rôle une permanence les deux jours d'ouverture au public.

Conseil@aujac.fr pour contacter directement les élus par mail.

Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école, attend vos suggestions au rdc de la mairie. Ou par mail : Boiteaidees@aujac.fr.



Aujac, le 1 octobre 2021

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez le conseil Municipal a décidé d'accepter le legs de Jean Marc Borne. Son souhait était que la commune continue l'activité touristique, nous allons travailler rapidement pour mettre à nouveau les locations en route. Quelques travaux sont à terminer, d'autres à prévoir, dont le rafraîchissement de certaines peintures, ménage et entretien du terrain bordant le mas.

L'école de la commune a accueilli son premier élève en petite section, le premier d'une grande liste je l'espère. L'effectif scolaire reste stable à douze élèves. Seuls deux enfants de la commune, scolarisés à domicile, n'ont pas réintégré la classe qui aurait pu compter quatorze élèves. Espérons que cela ne mette pas en péril l'école pour les années prochaines.

Le onze octobre prochain, j'aurai l'honneur de recevoir Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, premier adjoint de la ville d'Alès. Cette visite, à laquelle j'ai convié l'ensemble des membres du conseil municipal, aura pour but d'exposer les travaux réalisés mais aussi de démontrer qu'il y a une réelle envie d'évolution avec les projets prévus pour les années à venir. Alès agglomération nous a soutenus grâce à l'attribution d'aides financières sans lesquelles nous n'aurions pu réaliser des chantiers comme le changement des menuiseries des bâtiments de la commune, la remise aux normes incendie du multiple rural et la rénovation de l'école.

A partir du premier janvier 2022 nous récupérons la compétence de l'éducation avec une gestion pleine de l'école. Cela ne changera guère notre mode de fonctionnement car la précédente convention nous permettait une gestion budgétaire relativement libre.

Avec le recul, la prise de la compétence de l'eau par Alès agglomération, compétence obligatoire depuis la loi Notre, a démontré l'efficacité et la réactivité des services de la REAAL : on dénombre moins de coupures. L'agglomération a réalisé des investissements sur les conduites, pompes et bassins. L'eau distribuée correspond aux normes sanitaires exigées par l'ARS Occitanie, et garantit à la population une distribution sécurisée.

Le repas des aînés de la commune se déroulera le samedi 11 décembre prochain au restaurant Le Secret d'Aujac. L'accès à la salle polyvalente sera soumis à la réglementation sanitaire en vigueur. Les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer du fait de maladie ou handicap auront bien entendu droit au colis de Noël.

Firmin Peyric

ETAT CIVIL

PACS

Diane Castex et Clément Massebeuf, de La Plane, se sont unis le samedi 14 août 2021.

DECES

Chantal Bene est décédée à Nîmes le 10 septembre 2021 à l'âge de 67 ans.

FESTIVITES

Le 9 octobre 2021, à l'occasion du Jour de la nuit, manifestation à l'initiative du Parc national des Cévennes pour sensibiliser à l'observation du ciel, la mairie organisera un buffet au Plot pour se retrouver en admirant la voie lactée. Si les nuages cachent les étoiles, il se tiendra dans la salle polyvalente.

Le 11 décembre 2021, les anciens seront invités au repas de Noël, en respectant les conditions sanitaires en vigueur. Les malades recevront un colis de douceurs.

Compte-rendu du conseil municipal

30 août 2021. 18H30.

Ordre du jour :

- 1-Signature procès-verbal
- 2-Délibération PLH
- 3-Délibération statuts Alès Agglomération
- 4-Logement presbytère
- 5-Contrat agent
- 6-Questions diverses

Présents : Firmin Peyric, Paule Desor, Bernard Dussaud, Wilfried Jules, Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse, Blandine Hennion .

Représentés : Cédric Couzidakis qui a donné procuration à Guillaume Fraisse et Patrick Larmagnat qui a donné procuration à Blandine Hennion.

Absents : Matthieu Brunatto et Bernard Gilli.

Secrétaire de séance : Blandine Hennion.

1-Les élus signent le procès-verbal du dernier conseil.

2-Délibération PLH :

Le plan local d'habitat (PLH) qui encadre la politique de logements des communes ne comporte aucune obligation de construction de logements sociaux pour Aujac, compte tenu de la petite taille de la commune. Il prévoit la construction de six logements dans les six ans à venir, dont deux qui sont en projet dans l'ancienne école de La Plane.

Vote pour : unanimité

3-Statuts d'Alès Agglomération :

Les nouveaux statuts qui entrèrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022 prévoient la restitution de la pleine compétence scolaire aux communes. Aujac avait une compétence partagée avec l'agglo.

Vote pour : unanimité

4-Logement presbytère :

Jacques Cheviet, l'employé communal, est intéressé. Un contrat lui sera fait pour une entrée dans les lieux dès le 1^{er} septembre 2021. Le loyer mensuel est de 350 euros.

Vote pour : unanimité

Jacques Cheviet devrait bénéficier à l'avenir de l'équivalent d'un plein temps, partagé, selon les besoins, entre les mairies d'Aujac et de Bonnevaux.

5-Contrat agent :

Christine Breton, l'ATSEM de l'école, dont le statut de cdd depuis 3 ans n'est plus renouvelable, ne peut pas faire l'objet d'un cdi compte-tenu du motif de ses cdd. Le conseil doit donc prendre une délibération pour la création d'un emploi permanent qui permettra sa stagiairisation.

Vote pour : unanimité

6-Questions diverses :

-Le repas des anciens se tiendra le samedi 11 décembre 2021. Les malades recevront un colis de Noël. Les conditions sanitaires exigées ne sont pas encore connues.

-Le président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, sera reçu en mairie le 11 octobre 2021. Le maire Firmin Peyric et son conseil lui présenteront les différents projets envisagés pour la commune.

-Mas Borne : A la suite du testament de Jean-Marc Borne qui lègue à la commune ses biens immobiliers, la notaire attend la réponse de la sœur de l'ancien conseiller municipal qui hérite de l'usufruit de sa maison d'habitation.

Un devis pour l'assurance des biens a été demandé. Le conseil accepte l'héritage.

Vote pour : unanimité.

-Haie école : Gérard Dorize a autorisé la mairie à tailler à 2m sa haie qui prive de soleil la cour de l'école. Oralement, il est désormais favorable à la suppression totale de la haie. La mairie attend son autorisation écrite. En échange de ce service effectué par les employés communaux, le propriétaire prendra à sa charge la location d'une broyeuse.

-Taxe ordures ménagères : le conseil autorise le maire à récupérer auprès des locataires la taxe d'ordures ménagères qui est de 129 euros pour le restaurant (époux Castex), 45 euros pour la famille Adt et 30 euros pour Régine Marchand.

Vote pour : unanimité.

-Les chasseurs demandent l'autorisation de louer la pelle mécanique de la mairie pour faire des puits destinés à y enterrer têtes et viscères du gibier.

Vote pour : unanimité

-Heures de Lauréline Dussaud : l'employée communale réclame depuis septembre 2020 à la mairie le paiement d'heures et de congés payés oubliés depuis 2017, soit 358 heures. Firmin Peyric a repris son décompte et arrive au chiffre de 230 heures. La différence est encore trop grande pour pouvoir clore ce dossier.

A l'issue du conseil, le maire a accepté qu'un élu recompte les heures pour tenter de parvenir à un accord amiable qui éviterait une procédure.

Séance terminée à 20H.

REPORTAGE

Première rentrée scolaire avec petite section de maternelle.

Affluence aux abords de l'école ce jeudi 2 septembre dès 8H15, c'est la rentrée pour les douze élèves de la classe unique d'Aujac. Les maires d'Aujac et de Bonnevaux ont tenu à venir saluer Linda Martinez, l'institutrice remplaçante car Aurore Sekely, cas contact, ne reprendra son poste que le lundi suivant.



Pas intimidé pour deux sous, Marceau est le premier enfant âgé de trois ans accueillis à l'école. Il ne viendra que le matin dans un premier temps. Le voilà tellement impatient de commencer qu'il plante sa mère et rentre seul dans l'école pour s'asseoir sous le préau pendant que retrouvailles et parlottes continuent dans la petite rue. Il faut dire que pour la deuxième année consécutive, l'école a fait l'objet de nouvelles transformations cet été, réalisées

en régie. L'ancienne salle de la cantine est devenue une jolie salle de classe repeinte en blanc, avec un beau parquet posé par Jacques Cheviet, le nouvel employé communal depuis le mois de juin, et des étagères, fixées par Joseph

Dussaud, élu et parent d'élève, accueillent livres et jeux éducatifs tout autour de la pièce. Clément Massebeuf a mis la dernière touche en posant les plinthes et les étagères sous les fenêtres. Il a manié aussi le pinceau pour faire ressortir les portes de couleur.

Un cadre idéal pour les quatre élèves de maternelle confiés à Christine Breton, l'ATSEM.



Après la récréation et le rituel lavage des mains, Jacques est venu avec une grosse clé à pipe. « Je suis le dentiste, » s'annonce l'employé communal, tout sourire, en brandissant son outil, avant d'expliquer qu'il va régler la hauteur des tables et chaises pour chacun.

De l'élève de CP à celui de CM2 en passant par les 2 CM1, 3 CE2 et 1 CE1, chacun teste sa nouvelle position. L'ambiance est tellement bonne que Jacques se glisse au fond de la classe à côté de Marius: une école de rêve, à vouloir retomber en enfance !



Blandine Hennion

La parole à Gilbert Bischeri, 67 ans

« Les cépages résistants ont de l'avenir... »

La vigne a beaucoup souffert des aléas climatiques cette année en France avec une chute de 30% de la production. Et dans vos vignes à Aujaguet ?

Gilbert Bischeri : Nos cépages hybrides sont très résistants. Ils n'ont pas souffert du gel et les pluies ont provoqué très peu de maladies. Pas d'oïdium ni de mildiou, juste un peu de black rot (1) sur un cépage.

Il s'agit des cépages américains importés au XIXème siècle, porteurs sains du phylloxera qui a détruit toute la viticulture française en 1870...



G.B. : Les Cévenols les ont gardés sans les greffer. Le Clinton, le plus emblématique en Cévennes, mais aussi l'Isabelle, le Noah, l'Othello, l'Herbemont et le Jaquez, cépages interdits en 1934 à cause de la surproduction en Algérie notamment, nécessitent très peu de traitement. On ne

sulfate pas à tour de bras. Tout juste du soufre -fleur en préventif deux fois par an, trois cette année particulièrement pluvieuse.

Ecologique, résistant, mais interdit à la vente !

G.B. : Je produis 600 bouteilles par an dont un tiers de rosé. Notre association « Réseau Fruits oubliés » se bat pour la levée de l'interdiction. En 2019, une élue du Gard a posé la question à l'Assemblée de la levée de l'interdit, mais le ministre de l'Agriculture a rejeté l'idée. La culture seule est autorisée depuis 1962.

L'INRA (2) travaille sur des nouveaux cépages résistants. En quoi les cépages interdits sont intéressants ?

G.B. : L'INRA crée des cépages résistants par mutation de gènes. Ils obtiennent un ou deux caractères de résistance. Les cépages interdits en ont beaucoup plus. Et ils sont très productifs. De plus ils ne sont pas sensibles à la sécheresse qui touche les porte-greffes.

Ces cépages ont été beaucoup décriés, le vin ne serait pas bon...

G.B. : Ce sont des cépages très aromatiques, le Clinton fleure bon la fraise des bois, comme le Noah, l'Isabelle la framboise, le Jacquez le cassis ou la groseille. Quand j'ai commencé à faire du vin en 1975, il n'était pas terrible, c'est vrai. J'ai étudié, échangé pour améliorer la vinification. La vendange est triée et égrappée à la main. Puis le moût subit deux fermentations de trois semaines, la première avec les levures, la seconde avec les bactéries en maintenant la cuve inox à 20°, avant la mise en fût de chêne. La mauvaise réputation du vin tenait beaucoup à une vinification familiale sommaire.

Ce ne sont pas des vins de garde ?

G.B. : Je garantis leur qualité pendant trois ans.

Pourquoi défendez-vous ces cépages rustiques ?

G.B. : Je m'intéresse aussi aux fruits, aux pommes. Il y a des variétés locales très bonnes. L'idée est de permettre un revenu complémentaire à ceux qui s'installent pour redonner vie à la terre. Regardez ces friches envahies par les pins et les sangliers...

Un vœu ?

G.B. : La plus ancienne vigne d'Aujaguet, de l'Herbemont, est désormais sur le chemin communal. J'aimerais qu'un employé communal vienne la tailler pour la sauver et remettre deux barres !

Propos recueillis par B.H.

(1) Maladies cryptogamiques

(2) Institut National de la Recherche Agronomique

Le legs de Jean-Marc Borne : Un beau geste pour Aujac

L'ancien deuxième adjoint du conseil municipal de 2014 à 2020 a légué à la commune l'intégralité de ses biens immobiliers situés à Aujac. Le beau geste,



inédit dans les annales locales, est consigné dans son testament de décembre 2020, quelques mois avant son décès le 24 mai dernier. Le legs comprend sa maison à Aujaguet, la Soleihade, le moulin du Roure, ainsi qu'une trentaine d'hectares de terrain dont plus de treize de prés. Jean-Marc Borne laisse la jouissance de sa maison à sa sœur, la mairie en héritant la nue-propriété. Le conseil municipal a accepté l'héritage lors du conseil du 30 août. La

décision de sa sœur concernant l'usufruit n'est pas encore connue. En acceptant ce legs, la commune s'engage évidemment à respecter les volontés du défunt. L'ensemble du legs est inaliénable tout d'abord : impossible d'en vendre ou échanger une partie. Ensuite la destination des biens doit être respectée, tout en maintenant les baux ruraux existants. Les habitués des gîtes continueront d'être accueillis. Moutons et ruches resteront. L'ancien conseiller demande enfin que la mairie entretienne le caveau familial des Borne d'Aujaguet et en renouvelle la concession cinquantenaire.



Les élus ont visité le mas Legal le 22 septembre pour visualiser l'état des locaux et repérer les petits travaux urgents, pour pouvoir louer les gîtes dès le printemps prochain.

B.H

Calendrier du brûlage des végétaux

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	15 Juin	Juillet	Août	15/sept.	Octobre	Novembre	Décembre
Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration		Possible (*) avec déclaration				INTERDIT		Possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration						INTERDIT		Possible (*) avec déclaration			

* Sauf si le vent est supérieur à 20Km/h

Calendrier susceptible d'être modifié par arrêté préfectoral selon les conditions climatiques.

Déclaration à venir chercher en mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

ALERTE ROUGE Il est impératif de s'abstenir de jeter dans la cuvette des wc des lingettes, des tampons, des serviettes périodiques voire des emballages de crèmes glacées... Cela encombre la grille en amont du bassin d'épuration des eaux usées qui débordent dans le village !

VACCIN COVID : La pharmacie de Génolhac vaccine à la demande avec Johnson and Johnson les plus de 55 ans et au Moderna les moins de 55 ans. Téléphoner au 04 66 61 10 71.

-A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible dans la salle du conseil de la mairie aux heures d'ouverture.

-INFORMATION :

Responsables du bulletin municipal : **Cédric Couzidakis** et **Blandine Hennion**.

Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**

Page Facebook : Aujac en Cévennes

Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin**. Mail : dantg_2000@yahoo.fr.

-BIBLIOTHEQUE :

Ouverture le mardi de 14H à 16H, les samedis non fériés de 10H à 11H30 et le premier dimanche de chaque mois de 10H15 à 11H.

-SALLE DE REUNION :

A réserver d'abord à la mairie puis auprès du gérant du multiple rural.

Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.

Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.

La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

-DECHETTERIE :

Ouverte les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8H à 12H. Le vendredi de 8H à 12H et de 13H à 17H

Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

-RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :

Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Les passages sont plus fréquents qu'auparavant mais leurs dates ne sont pas toujours annoncées pour éviter la surcharge sauvage et les dépôts très en amont des passages qui défigurent le village.

-RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bonnevaux-Aujac-Bessegès tous les jeudis de l'année sans réservation.

Aujac Place : 9H30

Les Champs : 9H31

Bedousse bas : 9H35

Bessegès Pont de l'Atelier : 9H56

Bessegès Supermarché place de la Révolution : 10H

Retour :

Pont de l'Atelier : 12H

Aujac les Champs : 12H26.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :

Tarifs :

Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans

Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans 250 euros pour 50ans.

Le double pour deux places.

Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :

Des spécialistes (radiologue, tabacologue, pneumologue, diabétologue, gériatre, gynécologue, infectiologue, et spécialiste plaies et cicatrisations) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Centre hospitalier de Ponteil :
04 66 56 48 10 ou 04 66 56 47 00. RV dans le mois

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :

REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90

MANGEZ LOCAL !

Chez Gilbert Bischeri : Vins issus de cépages résistants.

Tel : au 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

Chez Marjorie Bres : Tisanes, sels aromatiques, miel.

Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

Au château d'Aujac : Bière à la châtaigne de marque LA BOGUE, produite par Eric Vézinet à Plaveysset.

A La Clède Peyric : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme.

Boutique ouverte de 10H à 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

Chez Philippe Daly : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

Chez Magalie Duc et Franck Guignot : Fromages, tommes, faisselles et yaourts de brebis, viande d'agneau sur commande tous les 15 jours, saucisses, merguez et chorizo de brebis tous les mois. Vente sur place tous les jours sauf les mardis et mercredis de 14H30 à 17H. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

Chez Valérie Guiot : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

Chez Lysanne Bruneau et Jonas Nivon : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages. Tel ; 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

Chez Janick Peyron : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio. Téléphonez au 06 82 75 78 73 à Chassac.

